

COÛT DES FORMATIONS ET PRISES EN CHARGE 2012

intitulé	durée du cycle h	coût formation (base 5 stagiaires)		participation du stagiaire <u>non pris</u> en charge par AGEFOS/PME
		pris en charge par OPCA (*) par heure	coût total	
Audio visuel	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 € par module de 3 h
Bureautique : excel	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 € par module de 3 h
Bureautique : powerpoint	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 € par module de 3 h
Bureautique : word	8 x 3 = 24	20 €	480,00 €	10 € par module de 3 h
Comptabilité	4 x 3 = 12	20 €	240,00 €	10 € par module de 3 h
CCNS convention collective	1 x 3 = 3	20 €	60,00 €	10 € par module de 3 h
Gestion G1	2 x 3 = 6	20 €	120,00 €	10 € par module de 3 h
Gestion G2	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 € par module de 3 h
Gestion G5	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 € par module de 3 h
Management M1	1 x 3 = 3	20 €	60,00 €	10 € par module de 3 h
Management M4	2 x 3 = 6	20 €	120,00 €	10 € par module de 3 h
LV Anglais	21 x 1,5 = 32	20 €	640,00 €	10 € par module de 3 h
Secourisme PSC1	1 x 8 = 8	9,88 €	79,00 €	30 € par module de 8 h

(*) OPCA = AGEFOS/PME

Remarques :

- 1) Les factures sont adressées à l'association ou à l'OPCA de rattachement par le CROSA à l'issue de la formation.
- 2) La prise en charge du coût de formation par AGEFOS/PME sera possible si votre association est adhérente et cotisante, et à condition que :
 - * une demande de prise en charge préalable soit faite
 - * le stagiaire suive un minimum de 6 heures de formation
 - * le stagiaire soit salarie de la structure , ou que
 - * le stagiaire soit dirigeant bénévole éligible de la structure (Président, Secrétaire, Trésorier) et après acceptation de l'OPCA.

A Strasbourg le 12 octobre 2012
Bernard SIMONIN
Président de la Commission Formation

